

# 1<sup>ère</sup> PARTIE

## ÉCONOMIE

<b>GROUPEMENT EST</b>	<b>SESSION 2002</b>	<b>SUJET</b>	<b>TIRAGES</b>
<b>CAP Secteur B Tertiaire et Services Spécialité : CAFÉ BRASSERIE</b>		<b>Code :</b>	
<b>Épreuve : EP3 - Connaissance de l'Entreprise et de son environnement économique, juridique et social (C.E.E.J.)</b>		<b>Durée : 0h30</b> <b>Coef. 2</b>	
		<b>Page : 1/7</b>	

## A) LA ZONE EURO

À partir du texte (document 1) et de vos connaissances :

1. Indiquez quel est le taux d'inflation dans les différents pays européens. **1 point**
2. Définissez l'inflation. **1 point**
3. Citez les 15 pays qui composent l'Union européenne. **2 points**
4. Est-ce que tous les pays de l'Union européenne utilisent comme monnaie officielle l'euro ? Justifiez votre réponse. **1 point**

<b>GROUPEMENT EST</b>	<b>SESSION 2002</b>	<b>SUJET</b>	<b>TIRAGES</b>
<b>CAP Secteur B Tertiaire et Services Spécialité : CAFÉ BRASSERIE</b>		<b>Code :</b>	
<b>Épreuve : EP3 - Connaissance de l'Entreprise et de son environnement économique, juridique et social (C.E.E.J.)</b>		<b>Durée : 0h30</b> <b>Coef. 2</b>	<b>Page : 2/7</b>

## B) LES SECTEURS ÉCONOMIQUES

À partir du document 2 et de vos connaissances :

1. Reliez par des flèches les secteurs économiques aux différentes activités économiques. **2 points**

(0,5 point) secteur primaire ● ● construction automobile

(0,5 point) secteur secondaire ● ● commerce

(0,5 point) secteur tertiaire ● ● agriculture

(0,5 point) Dans quel secteur économique se situent les emplois de la restauration ?

2. Après lecture du document 2, vous indiquerez les secteurs d'activité qui ont connu le plus fort taux de création. **1,5 point**

3. Que peut-on dire du taux moyen de création des hôtels, cafés et restaurants dans la région Lorraine par rapport aux autres secteurs ? **1,5 point**

<b>GROUPEMENT EST</b>	<b>SESSION 2002</b>	<b>SUJET.</b>	<b>TIRAGES</b>
<b>CAP Secteur B Tertiaire et Services Spécialité : CAFÉ BRASSERIE</b>		<b>Code :</b>	
<b>Épreuve : EP3 - Connaissance de l'Entreprise et de son environnement économique, juridique et social (C.E.E.J.)</b>		<b>Durée : 0h30</b> <b>Coef. 2</b>	
		<b>Page : 3/7</b>	

## Document 1

Le 15 août 2001, Zone euro : inflation en baisse

Le taux d'inflation annuel dans la zone euro s'établit en juillet à 2,8% contre 3,0% en juin.

En glissement annuel, cette inflation est de 2,2% en France, 2,6% en Allemagne et au sein de l'Union européenne, 2,7% en Espagne et 5,2% aux Pays-Bas.

Source : L'informateur de la quinzaine. N°17-5 septembre 2001.

## Document 2

### LA DYNAMIQUE

#### Spatiale des créations en Lorraine

De 1993 à 1999, la majorité des créations d'établissements a été enregistrée dans le commerce et dans les services. Les zones d'emploi de Metz et de Nancy ont les parcs d'établissements les plus importants de la région, mais ce sont les zones de Metz et du Bassin Houiller qui connaissent les plus fortes dynamiques de création. Globalement, la concentration spatiale des établissements n'a que très légèrement évolué au cours de la période étudiée et l'emploi s'est mieux réparti.

Le mouvement des créations d'entreprises et d'établissements contribue fortement au renouvellement de l'appareil productif lorrain. La tertiarisation de l'économie a considérablement modifié le paysage de l'économie régionale. Avec un taux de création d'entreprises de 10,4% en 1999, la Lorraine se situe en-dessous de la moyenne nationale (11,3%). Cette différence s'explique par des taux de création plus faibles dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services (services aux entreprises, aux particuliers, transports ...).

Des taux de création élevés dans les services aux entreprises et dans la construction			
Région Lorraine	Nombre moyen de créations de 1993 à 1999	Stocks d'établissements en 1996	Taux moyen de création (%)
Immobilier, services entreprises	1 011	9 262	10,9
Construction	887	8 923	9,9
Commerce, réparation	1 970	23 073	8,6
Industrie (hors IAA)	464	6 946	6,7
Autres services	868	13 624	6,4
Transports	200	3 224	6,2
Hôtels, cafés, restaurants	239	6 344	3,8
Industries agro-alimentaires	103	2 853	3,6
<b>TOTAL</b>	<b>5 742</b>	<b>74 249</b>	<b>7,7</b>

Source : Insee - Fichier SIRENE - champ des établissements actifs de l'industrie, du commerce et des services.

GROUPEMENT EST		SESSION 2002	SUJET		TIRAGES
CAP Secteur B Tertiaire et Services Spécialité : CAFÉ BRASSERIE			Code :		
Épreuve : EP3 - Connaissance de l'Entreprise et de son environnement économique, juridique et social (C.E.E.J.)			Durée : 0h30 Coef. 2	Page : 4/7	

# **2<sup>ème</sup> PARTIE**

## **INITIATION JURIDIQUE**

<b>GROUPEMENT EST</b>	<b>SESSION 2002</b>	<b>SUJET</b>	<b>TIRAGES</b>
<b>CAP Secteur B Tertiaire et Services Spécialité : CAFÉ BRASSERIE</b>		<b>Code :</b>	
<b>Épreuve : EP3 - Connaissance de l'Entreprise et de son environnement économique, juridique et social (C.E.E.J.)</b>		<b>Durée : 0h30 Coef. 2</b>	

## LE CONTRAT DE TRAVAIL

À partir du document 1 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1. Définissez de manière précise le contrat de travail. **2 points**
  
2. Citez les différents acteurs de ce contrat. **1 point**
  
3. Quelle est la durée de la période d'essai ? Quelle est son utilité ? **2 points**
  
4. Quel est le type de contrat ? Pourquoi ? **2 points**
  
5. Citez 3 obligations obligatoires devant figurer sur un contrat de travail. **3 points**

<b>GROUPEMENT EST</b>	<b>SESSION 2002</b>	<b>SUJET</b>	<b>TIRAGES</b>
<b>CAP Secteur B Tertiaire et Services Spécialité : CAFÉ BRASSERIE</b>		<b>Code :</b>	
<b>Épreuve : EP3 - Connaissance de l'Entreprise et de son environnement économique, juridique et social (C.E.E.J.)</b>		<b>Durée : 0h30 Coef. 2</b>	
		<b>Page : 6/7</b>	

## Document 1

Bar de l'Étoile

35 rue de la source  
57560 ANCY SUR MOSELLE  
Tél. : 03 87 54 59 56

### CONTRAT DE TRAVAIL

L'établissement ci-dessus engage M. Pauret Alexandre, résidant 68 rue de la plaine 57000 Metz en qualité de serveur pour la période du 10 janvier 2002 au 30 mars 2002, en remplacement de M. Darnois Paul, en congé de maladie. Cet engagement ne deviendra définitif qu'à l'issue d'une période d'essai d'une semaine pendant laquelle chacune des parties pourra mettre fin au présent contrat sans indemnité.

**Rémunération :** 1189,10 € brut mensuel, plus les avantages en nature et indemnités compensatrices nourriture.

**Horaire :** 39 heures par semaine, réparties sur 5 jours, avec possibilité d'effectuer des heures supplémentaires dans la limite du contingent libre.

Conformément aux dispositions en vigueur, le salarié est affilié à la Sécurité Sociale et à la caisse de retraite CIRCO.

Fait à Ancy,  
Le 2 janvier 2002

Bar de l'Étoile  
M. Verdun

Le salarié,  
M. Pauret Alexandre

GROUPEMENT EST	SESSION 2002	SUJET	TIRAGES
CAP Secteur B Tertiaire et Services Spécialité : CAFÉ BRASSERIE		Code :	
Épreuve : EP3 - Connaissance de l'Entreprise et de son environnement économique, juridique et social (C.E.E.J.)		Durée : 0h30 Coef. 2	Page : 7/7